

COMMUNIQUÉ

Diffusé le 26 juillet 2023

L'APEM applaudit la nomination de Pascale St-Onge au Patrimoine et le maintien de François-Philippe Champagne à l'Innovation

MONTRÉAL - L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) applaudit ces nominations de Justin Trudeau et félicite tous les nouveaux ministres.

“La nomination de Mme St-Onge envoie un signal fort. Elle a l'expérience politique requise et connaît les enjeux des secteurs de la culture et des médias : elle a tout pour s'attaquer aux nombreux défis relevant de ses fonctions” selon Jérôme Payette, directeur général de l'APEM. Députée de Brome—Missisquoi, Pascale St-Onge était jusqu'à récemment Ministre des Sports et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec. Connue des milieux de la culture et des médias, Mme St-Onge a occupé le poste de secrétaire générale et de présidente de la Fédération nationale des communications et de la culture avant son passage en politique.

“Le maintien de M. Champagne en poste à l'Innovation est également une bonne nouvelle, on attend des modifications à la Loi sur le droit d'auteur et on espère que cette stabilité mènera à des changements plus tôt que tard” affirme Jérôme Payette.

L'APEM tient à remercier Pablo Rodriguez, qui a occupé les fonctions de ministre du Patrimoine en 2018-2019, puis d'octobre 2021 à aujourd'hui. “Avec notamment la modernisation de la loi sur la radiodiffusion (C-11) et la loi sur les nouvelles en ligne (C-18), M. Rodriguez a fait de grandes avancées dans un contexte de résistance très importante. Il a également joué un rôle de premier plan concernant l'aide au secteur pendant la pandémie. Nous sommes contents qu'il conserve ses fonctions de lieutenant du Québec, qui a besoin d'alliés forts pour préserver sa culture” affirme Jérôme Payette, directeur général de l'APEM.

Parmi les enjeux les plus pressants pour cette nouvelle équipe, notre association souligne le décret d'instructions au CRTC pour la mise en œuvre de la loi sur la radiodiffusion, les modifications à la Loi sur le droit d'auteur et le financement du Fonds de la musique du Canada. Si de nouvelles sommes ne sont pas annoncées à l'automne, le soutien à notre musique via Musicaction et Factor connaîtra une baisse très importante dans les prochains mois. Les libéraux avaient promis de faire passer le budget de ce Fonds à 50 millions de dollars d'ici 2024-2025.

À propos de l'APEM

L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) représente les éditeurs musicaux francophones au Canada. Ses membres représentent environ 830 maisons d'édition comportant 400 000 œuvres musicales.

À propos de l'édition musicale

Les éditeurs musicaux sont les professionnels de la gestion des œuvres musicales et du développement de la carrière des créateurs. On dit qu'ils sont aux auteurs-compositeurs et à leurs œuvres ce qu'un gérant est à un interprète. Les activités éditoriales génèrent des revenus dans tous les contextes où nous pouvons utiliser de la musique (concerts, enregistrements sonores, réinterprétations, productions audiovisuelles, web, jeux vidéo, etc.).

Renseignements : Jérôme Payette, Directeur général, 514-525-0460, jpayette@apem.ca